

ministère des Affaires extérieures de créer un Bureau pour s'en occuper exclusivement. Jusqu'ici, nous avons un Bureau de l'hémisphère avec une Direction des Etats-Unis, mais ce Bureau s'occupait aussi des Antilles et de l'Amérique latine. Maintenant, nous aurons un Bureau uniquement canado-américain. Nous en sommes venus là parce que nous sommes conscients, le gouvernement et moi-même, de la complexité croissante des liens entre nos deux pays et du nombre de décisions d'une importance capitale que nous aurons à prendre conjointement, sur le plan bilatéral et, de plus en plus, sur le plan multilatéral.

Ce sont ces questions bilatérales et multilatérales que je voudrais aborder brièvement avant de répondre à vos questions. Sur le plan bilatéral, laissez-moi vous dire d'abord combien nous avons été heureux de l'issue des entretiens entre le Président Carter et le Premier ministre Trudeau, auxquels j'ai eu le privilège d'assister à Washington, et à quel point je crois qu'ils ont jeté les bases d'une nouvelle relation de travail plus étroite. Pendant de nombreuses années, nous avons cherché de part et d'autre un mécanisme qui nous permette de contenir la multitude de litiges qui surgissent entre nous. Nous avons essayé les filières habituelles de communication et de négociation, mais nous avons conclu, à la lumière du caractère unique des relations canado-américaines dont je parlais tantôt, qu'un certain nombre de choses étaient nécessaires, dont en premier lieu, une aptitude commune à discuter franchement et fréquemment de toutes les affaires qui se présentent et à les traiter de telle sorte qu'elles n'aient pas le temps de se transformer en pierres d'achoppement insurmontables.

Si l'on étudie l'histoire des relations canado-américaines, on se rend compte immédiatement que la majorité des questions qui ont eu tendance à nous diviser à l'occasion ont justement surgi à cause d'une espèce de négligence bien anodine à leur endroit, négligence qui s'explique sans doute par cette habitude que nous avons de nous tenir l'un l'autre pour acquis, et qui a fait éclater au grand jour des problèmes qui auraient pu être réglés et éliminés promptement si nous avions su les détecter à temps. Maintenant, je pense, il est permis de dire que nous avons entre nos deux pays le climat voulu pour traiter ces problèmes particuliers de la manière que je vous ai exposée. Par ailleurs, il est important d'envisager ces questions bilatérales dans leur propre contexte et de ne pas les relier les unes aux autres; si nous avons un problème dans un secteur particulier, il faut le régler tel quel et ne pas le laisser empiéter sur l'ensemble de nos relations.

Quels sont les exemples qui pourraient illustrer cette nouvelle approche? D'abord, pour témoigner du caractère intime de notre association et de notre aptitude à réagir promptement l'un à l'autre, il y a eu cette décision que nous avons prise il y a quelques mois d'accroître les approvisionnements